

AR Prefecture

082-218200178-20250925-DELIB2025_48-
Reçu le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025

ORIGINE DES LIMITES

Points 55-56-57-58-59-203-226-240:

Limite issue du Procès-verbal de bornage dressé le 22/11/2012
par le Cabinet URBACTIS Géomètres-Experts à MONTAUBAN (Ref:120782)

